RENCONTRE AVEC LE MINISTRE
DE L 'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Lors du CTL du 23/03/2018 , la Direction a indiqué la venue du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, M.DARMANIN . À la demande de l'ensemble des OS ,la DRFIP a mis en ouvre la tenue d'une réunion avec le ministre (ou un représentant) le samedi 03 Mars 2018 .

FO DGFIP est prêt à discuter avec tous les intervenants pouvant faire remonter a un niveau décisionnaire la prise en compte des spécificités locales et des difficultés rencontrées par les agents…**Quitte à faire des réunions ,le samedi !!** . Nous profiterons de tous les espaces de dialogue qui sont offerts pour faire connaître et avancer les légitimes revendications des collègues .Tel est l'engagement qui a été pris auprès de nos adhérents et sympathisants .

FO DGFIP s'est concentré sur le quotidien des collègues. Ainsi 5 sujets ont été abordés en présence du Ministre : Les suppressions d'emplois / Le Pouvoir d'achat/ Le droit au retour / Le jour de Carence / La promotion interne .

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Dans un premier temps , **FO DGFIP a exhorté le Ministre de faire au moins une pause dans les suppressions d'emplois . Pour FO DGFIP : les services sont à l'os !!** , on ne peut faire plus et mieux avec toujours moins (encore -24 ETP en 2018 pour la Guadeloupe !!!) .Cette politique insensée met à mal le Service Public qui ne parvient plus à être performant dans l'exercice de ses missions . Les usagers sont mécontents et les agents démotivés .

D'autant plus , **comme l'a reconnu le Ministre ; le bataillon, des agents des finances publiques est celui qui a connu les plus grandes « saignées »** . Après 6 années consécutives , **FO DGFIP Guadeloupe exige un moratoire pour faire un état des lieux .** Le Ministre a indiqué être conscient du problème. Il pense ramener la contribution de la DGFIP à 20 % (au lieu des 60 % habituels) .

Le Ministre a précisé qu'il n'avait pas une vision comptable et budgétaire des effectifs..Bonne nouvelle ? Pas sur ...Trop beau pour etre vrai ..

Il s'est rapidement empressé de faire la promotion gouvernementale du projet « CAP 2022 action publique » qui rendrait meilleur le Service Public …Rappelons que « **CAP 2022 » peut se résumer ainsi : un transfert massif des missions du Secteur Public vers le Secteur Privé** . Pour FO DGFIP Guadeloupe « faire encore mieux à l 'issue de notre plein gré ? Le Ministre essaye de nous refaire le coup de la Fusion ... « Non ; mais allo quoi ??».

Pour FO DGFIP , les externalisations et les abandons de mission au profit du Secteur Privé n'ont pas lieu d'être !!! LE SERVICE PUBLIC ARRIVE A ACCOMPLIR TOUTES SES MISSIONS . ENCORE FAUT IL LES MOYENS DE LE FAIRE !! Or , il y a une dégradation volontaire de l'outil et après , des étonnements, des cris puis des plaintes qu'il ne fonctionne plus...et donc qu'il va falloir penser à changer. Toujours la même technique : « Quand on veut tuer son chien , on l' accuse d' avoir la galle » ... Un grand classique.

Pour FO DGFIP , la vocation initiale du secteur privé est de faire du profit . Par conséquent , le secteur privé ne pourra jamais garantir sur du long terme , l'égalité de traitement des citoyens sur l' ensemble du territoire et encore moins dans les DOM .

En appui de nos remarques, la comparaison avec l'internet entre l' Hexagone et la Guadeloupe .
Le coût de l' internet est 3 à 4 fois plus élevé qu'en métropole . En plus , la couverture internet est instable et fortement inégale . En Guadeloupe ,Il existe encore de nombreuses zones blanches .

Pourtant , la DRFIP présente cette numérisation inachevée comme le grand sauveur de l'Administration . **Pire, la DGFIP s'appuie sur cette numérisation bancale pour justifier les réductions d'effectifs .**
FO DGFIP Guadeloupe est bien conscient des avancées technologiques et des changements de comportement des usagers . Mais clairement , ON a mis la charrue avant les bœufs . En plus, le contexte socio-économique des DOM surcharge la charrue !! .**Il y a eu une surestimation de l'impact de la numérisation sur les flux d'accueil . Pour partie ,la numérisation transfert juste le travail ,et parfois même,l'amplifie (augmentation de correspondance)**

Le Ministre a admis le côté incohérent de la politique menée sur les DOM et argumente qu'un vaste plan de rattrapage d'accès à l'internet sur l'ensemble du territoire est lancé . **FO DGFIP Guadeloupe répond OUI , mais en attendant « Internet 3.0 ou 10. 0 » , il faut absolument pouvoir les postes vacants!**
À la fin des fins , il faut bien du monde devant les ordinateurs ou téléphones pour traiter les mails , pour faire les saisies ,pour faire les vérifications des pièces fournies ….**Impossible avec un back office devenu un désert administratif !!**
FO DGFIP Guadeloupe réitère sa demande de moratoire ,le temps d'un bilan sincère.

LE POUVOIR D'ACHAT .

FO DGFIP a rappelé au Ministre que les récentes mesures qu'il a prise ,à savoir, la hausse de la CGS (22%!!) et le Gel du point d'indice a « miné » le pouvoir d'achat des fonctionnaires . Le Ministre s'est défendue en indiquant que les fonctionnaires n'ont pas perdu de pouvoir d'achat grâce a à la mise d'une compensation qui devrait être pérenne jusqu'en 2020 . Petit oubli : c'est la forte mobilisation des agents du 10 octobre 2017 qui a permis cette avancée!! .

Le Ministre assume le choix de la hausse de la CSG au titre de la Solidarité intergénérationnelle !!. Sur le principe : on prend dans la fiche de paie ou la pension de retraite des fonctionnaires pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés du privé. Il s'agit d'un choix politique qui en dit long sur la vision du Service public .

FO DGFIP Guadeloupe a réclamé un alignement des Frais De Déplacements avec ceux des collègues de l'Hexagone . Ainsi les frais de repas en Guadeloupe 11,03E contre 15,25E dans l'Hexagone , les frais de nuitée en Guadeloupe 45 à 58,50E contre 70E dans l'hexagone !!

De même, il serait temps de **revoir les indemnités kilométriques** … Le prix de l'essence étant plus élevé en Guadeloupe) .
Si l'État reconnaît la cherté de la vie aux DOM , il est paradoxal de laisser perdurer ces anomalies .

FO DGFIP Guadeloupe **à plaidé pour un rehaussement de la valeur faciale du ticket restaurant .**. les 6E actuels sont insuffisants notamment en comparaison de ceux délivrés par les banques et les collectivités locales (8 à 10,00E en moyenne) .
Le Ministre a répondu qu'il s'agissait juste d'une participation de l'état . Pour FO DGFIP Guadeloupe cette réponse est elle aussi insuffisante !!! . Pourquoi la DRFIP 971 serait-elle le parent pauvre ? .

Nous serons amenés à le répéter souvent FO DGFIP Guadeloupe n'est pas là uniquement pour défendre les droits acquis mais aussi pour créer des droits nouveaux chaque fois que cela est possible .

M. THEZENAS Didier
Secrétaire Départemental FO DGFIP Guadeloupe

JE NOUS TOUS AVEC FO!
SERVICE PUBLIC